

ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2014



AOÛT 2017

Directeur Général, Directeur de publication	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale (DSECN)	Mbaye FAYE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS)	Papa Ibrahima Silmang SENE
Directeur du Management de l'Information Statistique (DMIS)	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines (DAGRH)	Djibril Oumar LY
Chef de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	Mam Siga NDIAYE
Agent Comptable Particulier (ACP)	Yatma FALL

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Seckène SENE, Oumar DIOP, Amadou FALL DIOUF, Mamadou BAH, Jean Rodrigue MALOU, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Mady DANSOKHO, Abdoulaye M. TALL, Ndeye Aïda FAYE, Mamadou AMOUZOU, Ndeye Binta DIEME, Awa CISSOKHO, Momath CISSE, Bintou DIACK, Nalar K. Serge MANEL, Atoumane FALL, Adjibou Oppa BARRY, Ramlatou DIALLO.

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Djiby DIOP
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouth DIOUF
2. MIGRATION INTERNATIONALE	Awa CISSOKO & Ndèye Lala TRAVARE
3. EDUCATION	Adjibou Oppa BARRY
4. EMPLOI	Nalar K. Serge MANEL & Jean Rodrigue MALOU
5. SANTE	Atoumane FALL
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOM & Maguette SARR
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Mamadou AMOUZOU
9. AGRICULTURE	Mamadou Diang BAH
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou Diang BAH
11. ELEVAGE	Amadou Racine DIA
12. PECHE MARITIME	Mouhamadou B. DIOUF & Wouddou DEME
13. TRANSPORT	Fahd NDIAYE & Jean Paul DIAGNE
14. BTP	Fahd NDIAYE
15. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Mamadou WONE
16. INSTITUTIONS FINANCIERES	Malick DIOP
17. COMMERCE EXTERIEUR	El Hadj Oumar SENHOR
18. COMPTES ECONOMIQUES	Mamadou Ngalgou KANE et Adama SECK
19. PRIX A LA CONSOMMATION	El Hadji Malick CISSE et Baba NDIAYE
20. FINANCES PUBLIQUES	Madiaw DIBO

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

La prise en compte des dynamiques de population est indispensable à la compréhension des sociétés et à la définition des politiques dans tous les domaines. En Afrique et plus particulièrement au Sénégal, la maîtrise de la démographie reste une problématique entière. Les superlatifs à propos de la croissance démographique sénégalaise tout autant que de la jeunesse de la population sont de mise. Les projections à l'échelle d'une génération, laissent entrevoir l'ampleur des efforts que le pays devrait consentir en matière d'éducation, d'accès à la santé, d'emplois, pour ne citer que ces dimensions.

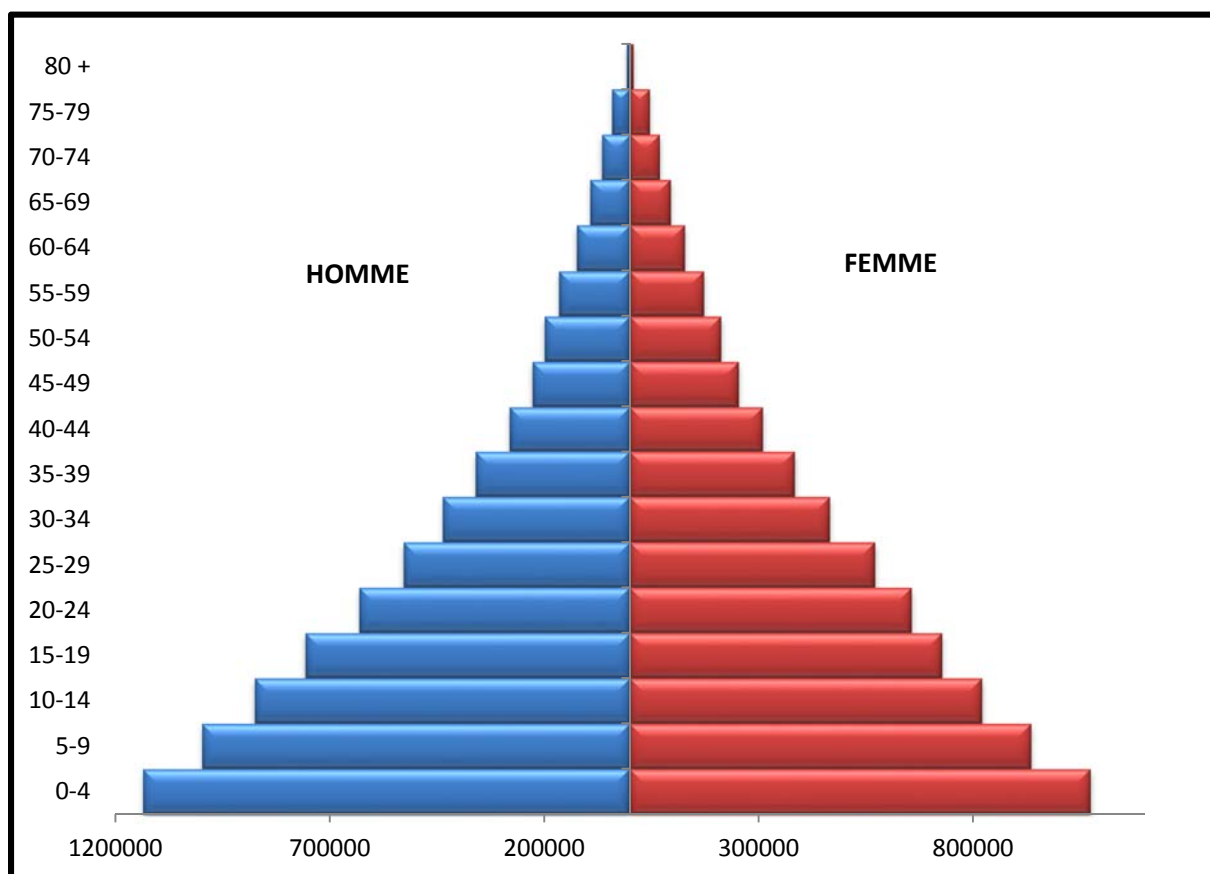
I.1. SITUATION DEMOGRAPHIQUE

I.1.1. STRUCTURE DE LA POPULATION PAR AGE ET PAR SEXE

Selon les projections démographiques de 2013, la population du Sénégal est estimée en 2014 à 13 926 253 habitants. Avec 6 952 865 d'hommes et 6 973 388 femmes, ces dernières représentent 50,1% de la population contre 49,9% pour les hommes.

La structure par âge du Sénégal résulte très largement du niveau de sa fécondité, et dans une moindre mesure de celui de sa mortalité. La pyramide des âges présente un sommet rétréci et une base très large. La proportion de personnes âgées de 60 ans et plus reste relativement faible (5,5%). Elle est composée de 51,5% de femmes contre 48,5% d'hommes ; ceci dénote une espérance de vie plus élevée chez les femmes.

Graphique I-1: Pyramide des âges de la population du Sénégal 2014



Source : ANSD. Données de projection 2014.

Par ailleurs, les jeunes de moins de 30 ans représentent 69,6% de la population, en majorité composée d'hommes (50,7%). En d'autres termes, la population reste caractérisée par sa jeunesse qui peut être considérée comme un bonus démographique

à utiliser au mieux dans les efforts de développement économique et social. Mais il accroîtra la pression sur l'environnement et les services sociaux (santé et éducation) et entraînera une intensification des mouvements migratoires au sein de la région et vers l'Europe, géographiquement proche et dont les besoins en main d'œuvre iront croissants.

La prédominance numérique des femmes est apparente, singulièrement aux âges féconds. A 15-49 ans, elles représentent 51,1% contre 48,9% pour les hommes. A un autre niveau, la population électorale (âgée de 18 ans et plus) est de 51,6 %, majoritairement représentée par les femmes (51,5% de femmes contre 48,5% chez les hommes). Par ailleurs, la population scolarisable (7-12 ans) représente 15,6% de la population totale. Elle est, cependant, prédominée par les garçons qui représentent 51,6% contre 48,4% de filles. La population juvénile (0-4 ans), qui est la plus vulnérable, représente 15,8% de la population totale.

Le coefficient de dépendance en 2014 est de 84%. Cet indicateur représente le rapport entre l'effectif de la population d'âges généralement inactifs (moins de 15 ans et personnes âgées de 65 ans ou plus) et celui de la population en âge de travailler (15-64 ans). Ainsi, en 2014, 84 personnes inactives sont à la charge de 100 personnes potentiellement actives.

Tableau I-1 : Répartition de la population par grands groupes d'âges en 2014

Groupes d'âges	SEXE		ENSEMBLE	Proportion (%)
	HOMME (%)	FEMME (%)		
<15ans	51,5	48,5	5 829 658	44,9
65 ans et+	48,1	51,9	513 861	3,7
15-49 ans	48,9	51,1	6 581 155	47,3
<15 ans et >=65 ans (inactifs)	51,2	48,8	6 343 519	45,6
15-64 ans (actifs)	48,8	51,2	7 582 734	54,4
Rapport de dépendance	88	80	84	
60 ans et +	48,5	51,5	766 431	5,5
18 ans et +	48,5	51,5	7 183 147	51,6
6-11 ans	51,6	48,4	2 231 332	16,0

Source : ANSD. Données de projection 2014.

Les rapports de masculinité, 99,7% (nombre d'hommes pour 100 femmes) montrent que, d'une manière générale, une quasi égalité entre les deux sexes (99 hommes pour 100 femmes). On peut, toutefois, remarquer une prédominance numérique des hommes avant l'âge de 20 ans ; au-delà, la tendance s'inverse en faveur des femmes. Ce changement pourrait s'expliquer par le fait de l'émigration aux âges adultes qui concerne plus les hommes que les femmes et au-delà par une espérance de vie plus élevée chez les femmes.

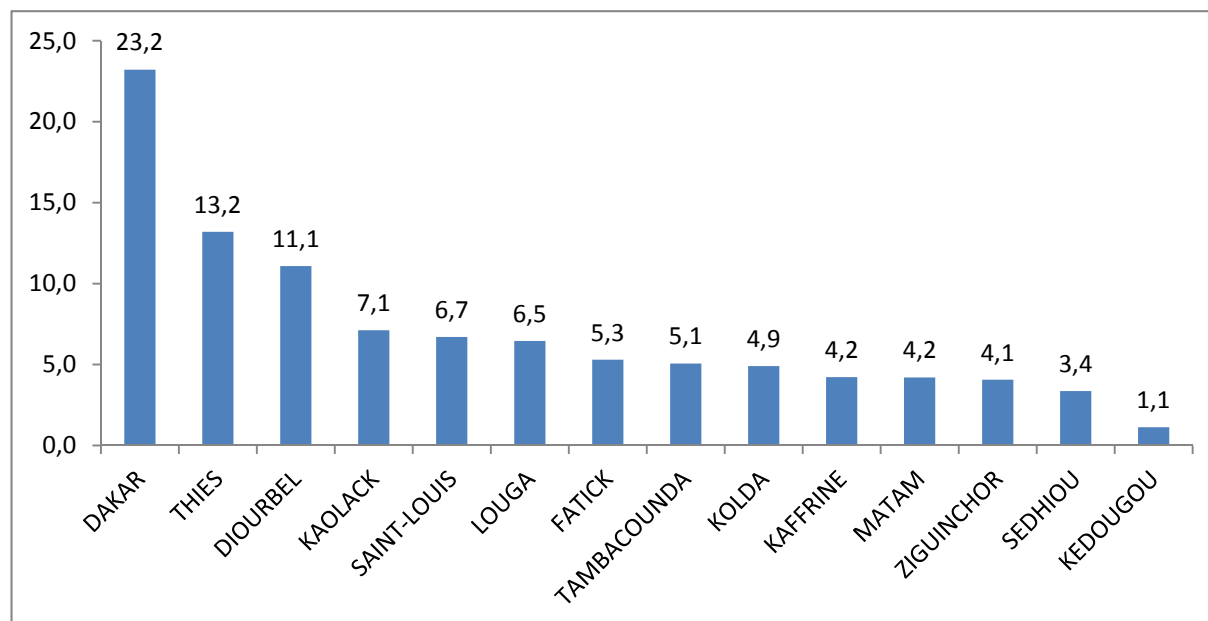
Tableau I-2 : Répartition de la population par groupes d'âges selon le sexe en 2014

Groupe d'âges	Hommes	Femmes	Ensemble	rapport de masculinité
0-4	1 132 826	1 072 653	2 205 479	105,6
5-9	995 826	934 632	1 930 458	106,5
10-14	873 837	819 883	1 693 720	106,6
15-19	755 718	726 750	1 482 468	104,0
20-24	629 982	655 946	1 285 927	96,0
25-29	527 275	570 796	1 098 070	92,4
30-34	435 911	465 664	901 575	93,6
35-39	359 197	383 861	743 059	93,6
40-44	279 722	309 388	589 110	90,4
45-49	227 248	253 698	480 946	89,6
50-54	198 557	212 637	411 194	93,4
55-59	165 073	172 743	337 816	95,6
60-64	124 310	128 259	252 569	96,9
65-69	92 455	95 277	187 732	97,0
70-74	65 910	68 987	134 897	95,5
75-79	41 242	45 834	87 076	90,0
80+	47 775	56 381	104 156	84,7
Sénégal	6 952 865	6 973 388	13 926 253	99,7

Source : ANSD. Données de projection 2014.

I.1.2. REPARTITION REGIONALE DE LA POPULATION

La répartition de la population présente des disparités importantes selon les régions. En effet, la région de Dakar, capitale administrative et économique du pays, abrite 23,2% de l'ensemble de la population du Sénégal. Elle est suivie des régions de Thiès (13,2%) et de Diourbel (11,1%). En revanche, la région de Kédougou est la moins peuplée (1,1%), suivie des régions de Sédhiou, Matam, Kaffrine et Kolda qui abritent respectivement moins de 5% de la population totale (Graphique 1.2).

Graphique I-2: Répartition régionale (%) de la population du Sénégal en 2014


Source : ANSD. Données de projection 2014.

Les rapports de masculinité présentent une distribution symétrique avec une moitié des régions à dominance d'hommes et l'autre moitié à dominance de femmes. Un quasi équilibre s'observe dans les régions de Dakar, Thiès et de Saint-Louis. Les variations régionales de la structure par sexe de la population sont à mettre en relief avec les effets sélectifs des migrations internes qui affectent, de façon différentielle, les hommes et les femmes vivant dans une région donnée.

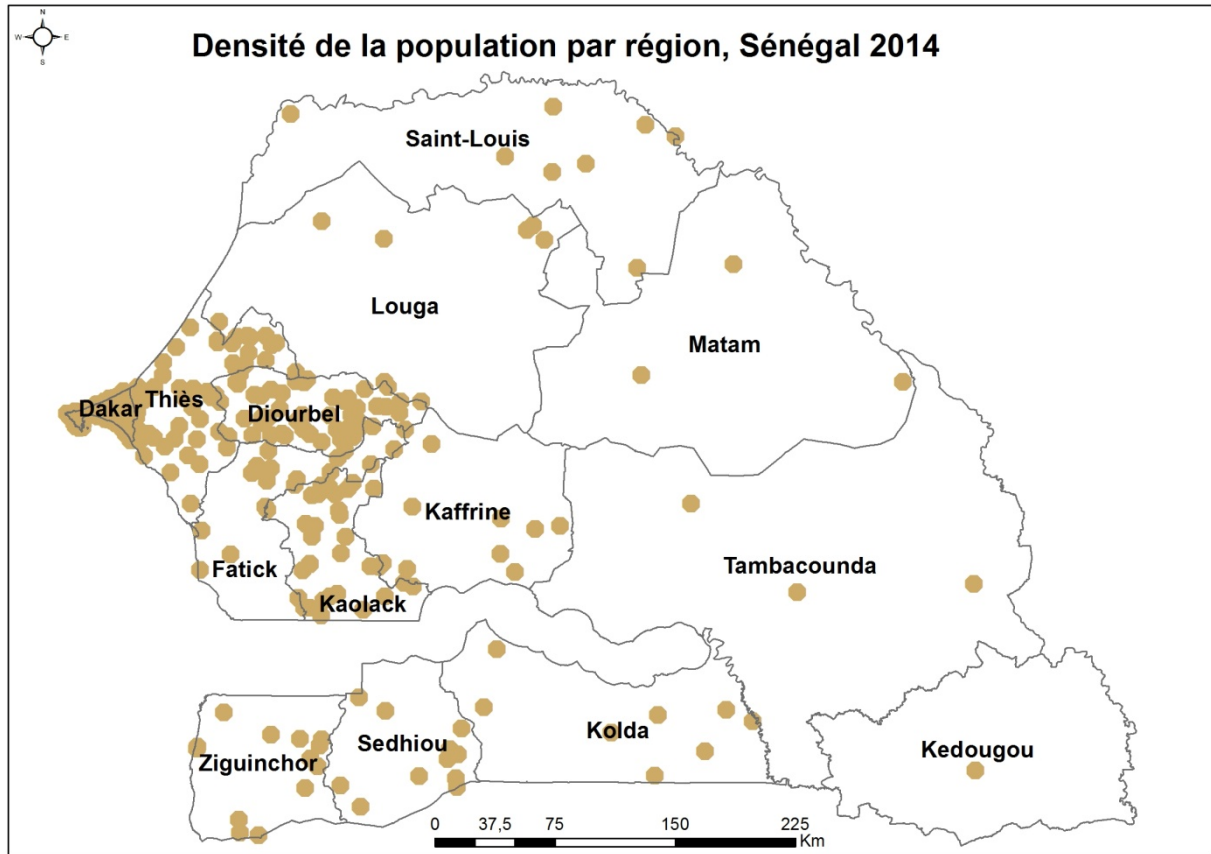
Tableau I-3 : Répartition régionale de la population du Sénégal par sexe en 2014

Région	Masculin	Féminin	Ensemble	Poids régional (%)	Rapport de masculinité (%)
DAKAR	1623114	1610346	3233460	23,2	100,8
ZIGUINCHOR	290483	275457	565940	4,1	105,5
DIOURBEL	739599	804048	1543647	11,1	92,0
SAINT-LOUIS	465399	467477	932876	6,7	99,6
TAMBACOUNDA	356615	348781	705396	5,1	102,2
KAOLACK	489366	501382	990748	7,1	97,6
THIES	921374	916992	1838366	13,2	100,5
LOUGA	446127	452605	898732	6,5	98,6
FATICK	365357	372130	737487	5,3	98,2
KOLDA	345202	337485	682687	4,9	102,3
MATAM	287589	296935	584524	4,2	96,9
KAFFRINE	292437	295509	587946	4,2	99,0
KEDOUGOU	81378	74974	156352	1,1	108,5
SEDHIOU	237078	231020	468098	3,4	102,6
SENEGAL	6941118	6773295	13926253	100,0	102,5

Source : ANSD. Données de projection 2014.

Pour rendre compte de la concentration ou de la dispersion de la population et avoir un meilleur aperçu de la répartition de la population, l'indicateur de densité est plus indiqué. Celui-ci, qui est le rapport entre l'effectif de la population et la superficie, mesure la pression qu'exercent les Hommes sur un espace donné.

Graphique I-3: Répartition régionale de la population selon la superficie en 2014



Source : ANSD. Données de projection 2014.

La répartition régionale de la population selon la superficie révèle une disparité énorme entre deux extrémités :

D'une part, la région de Dakar qui dispose de la plus petite superficie (542 km² soit 0,3% de la superficie du Sénégal) abrite à elle seule plus d'un sénégalais sur cinq (3 233 460 habitants en 2014 soit 23,2% de la population du Sénégal), soit une densité de 5922 habitants au km²..

D'autre part, la région de Tambacounda située à près de 700 Km de celle de Dakar et qui représente la région la plus vaste du pays (21,7% de la superficie du pays), ne regroupe que 5% de la population du Sénégal, soit une densité de 17 habitants au km².

Tableau I-4 : Répartition par région de la population, de la superficie et de la densité

Région	Ensemble	Superficie	Superficie (%)	Densité (hbt/km ²)
DAKAR	3233460	546	0,3	5922
ZIGUINCHOR	565940	7355	3,7	77
DIORBEL	1543647	4862	2,5	318
SAINT-LOUIS	932876	18981	9,6	49
TAMBACOUNDA	705396	42638	21,7	17
KAOLACK	990748	5265	2,7	188
THIES	1838366	6597	3,4	279
LOUGA	898732	25644	13,0	35
FATICK	737487	7049	3,6	105
KOLDA	682687	13721	7,0	50
MATAM	584524	28852	14,7	20
KAFFRINE	587946	11041	5,6	53
KEDOUGOU	156352	16825	8,6	9
SEDHIOU	468098	7346	3,7	64
SENEGAL	13926253	196722	100,0	71

Source : ANSD. Données de projection 2014.

Ce déséquilibre de l'occupation territoriale entre Dakar et le reste du Sénégal met en évidence la double fonction de capitale administrative et économique qu'occupe cette dernière. Ce qui lui profère un pôle d'attraction économique et d'épanouissement professionnel, surtout pour les jeunes à la recherche d'emploi.

I.2. DYNAMIQUE DE LA POPULATION

La répartition spatiale de la population est en partie liée à ses comportements démographiques et sanitaires. L'état démographique et sanitaire du pays s'apprécie à travers les données de recensements et d'enquêtes successives. L'accroissement important de la population reflète le fait que la baisse de la mortalité au cours des trente dernières années n'a pas été accompagnée ou suivie d'une baisse de même ampleur de la fécondité.

I.2.1. TENDANCE S DE LA FECONDITE

Comme dans la plupart des pays du continent, l'évolution de la population au Sénégal est en partie liée à une fécondité toujours élevée, malgré la baisse enregistrée ces dernières années. La tendance à la baisse de la fécondité reste lente au Sénégal.

L'un des indicateurs qui permet d'appréhender les comportements de fécondité est l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF). Il mesure le nombre moyen d'enfants qui seraient nés vivants d'une femme (ou d'un groupe de femmes) pendant sa vie si elle vivait ses années de procréation en se conformant aux taux de fécondité par âge d'une année.

Au cours des 25 dernières années, l'ISF est passé de 6,4 enfants par femme en 1986, à 5,0 en 2014. À partir de 2005, le niveau de fécondité se stabilise autour de 5 enfants par femme en moyenne (5,3 en 2005 et 2010-2011, 5,0 en 2012-13 et 2014). Par ailleurs, les sept courbes de taux de fécondité présentent une allure similaire et suivent le schéma classique d'évolution des taux de fécondité. En effet, la fécondité est précoce aux âges 15-19 ans, augmente très rapidement pour atteindre son maximum à 25-29 ans, puis diminue régulièrement.

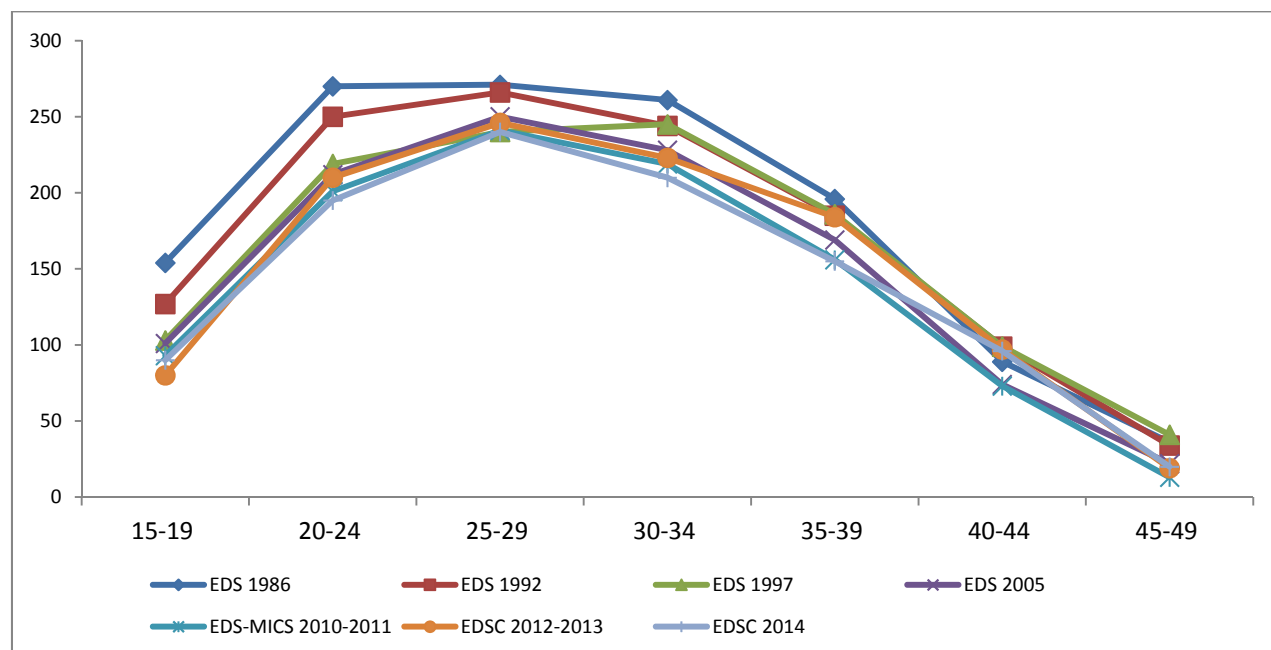
Tableau I-5 : Fécondité par âge selon six sources

Groupe d'âges	EDS 1986	EDS 1992	EDS 1997	EDS 2005	EDS-MICS 2010-2011	EDSC 2012-2013	EDSC 2014
15-19	154	127	103	101	93	80	90
20-24	270	250	219	212	201	210	195
25-29	271	266	240	250	241	246	240
30-34	261	244	245	228	219	223	210
35-39	196	185	186	169	156	184	155
40-44	89	99	99	74	73	97	96
45-49	36	34	41	22	13	19	20
ISF 15-49 ans	6,4	6	5,7	5,3	5	5,3	5

Note : Taux de fécondité par groupe d'âges pour 1 000 femmes

Source : ANSD. EDS Continue 2014.

Graphique I-4: Tendence de la fécondité par âge

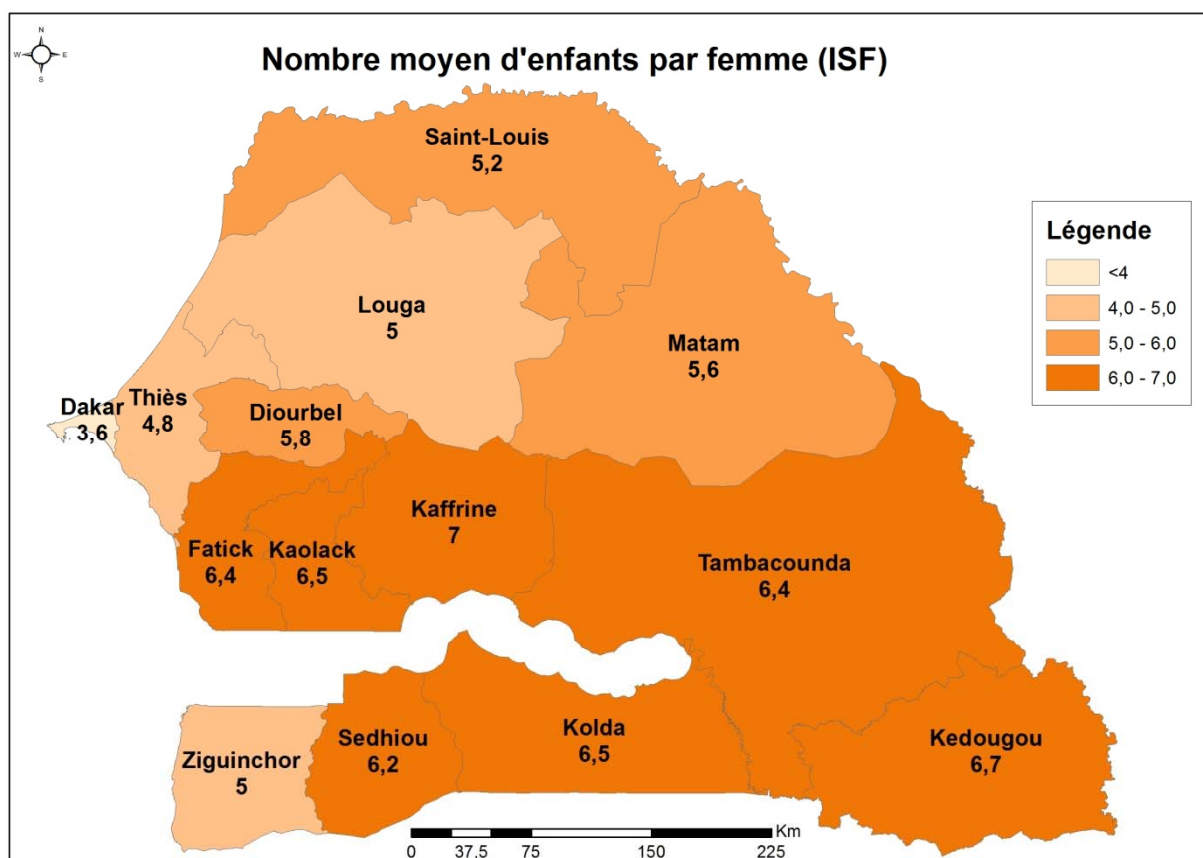


Source : ANSD. EDS Continue 2014.

I.2.2. FECONDITE DIFFERENTIELLE

L'ISF varie de façon très importante selon la région de résidence. On peut ainsi distinguer des catégories de régions. La région de Dakar (3,6 enfants par femme) a la fécondité la plus faible. Les régions de Thiès (4,8), Ziguinchor et Louga (5,0 chacune) et Saint Louis (5,2) ont un ISF similaire à celui du national. Les autres régions ont un niveau de fécondité largement supérieur à la moyenne nationale avec un niveau élevé dans la région de Kaffrine (7,0 enfants par femme).

Graphique I-5: L'indice synthétique de fécondité (ISF) par région en 2014



Source : ANSD. EDS Continue 2014.

I.2.3. NIVEAUX ET TENDANCES DE LA MORTALITE DES ENFANTS

Les indicateurs de mortalité présentés dans ce chapitre sont estimés à partir de l'historique des naissances des femmes. Ils sont définis ci-après :

Le quotient de mortalité néonatale (NN) : probabilité de décéder avant d'atteindre l'âge d'un mois exact ;

Le quotient de mortalité post-néonatale (PNN) : probabilité de décéder entre le premier mois et le douzième mois exact ;

Le quotient de mortalité infantile (1q0) : probabilité de décéder entre la naissance et le premier anniversaire ;

Le quotient de mortalité juvénile (4q1) : probabilité de décéder entre le premier et le cinquième anniversaire ; et

Le quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0) : probabilité de décéder entre la naissance et le cinquième anniversaire.

Partout en Afrique, la première année de vie constitue une grande vulnérabilité vis-à-vis de la maladie et de la mort. C'est la raison pour laquelle des efforts particuliers sont orientés dans la protection de l'enfance au Sénégal. Dans le cadre du Programme de Développement intégré de la Santé et de l'Action Sociale (PDSAS), les objectifs étaient de ramener le taux de mortalité infantile de 1997 de 68‰ à 50‰ en 2001.

Dans la période récente 2009-2014, soit 0-4 ans avant l'enquête, 33 enfants nés vivants sur 1 000 sont décédés avant d'atteindre leur premier anniversaire dont 19 ‰ entre 0 et 1 mois exact et 14 ‰ entre 1 et 12 mois exacts. Parmi les enfants ayant un an, 22 ‰ n'ont pas atteint leur cinquième anniversaire. Durant cette même période, le risque global de décès entre la naissance et le cinquième anniversaire est estimé à 54 ‰, soit moins de cinq enfants sur 100.

La tendance à la baisse de la mortalité infantile, observée depuis plusieurs années déjà, semble se poursuivre. Un examen de l'évolution de cet indicateur au cours des 15 dernières années montre que le niveau a sensiblement fléchi dans la période. Ainsi, de 68 ‰ selon l'EDS 1997, le taux de mortalité infantile est passé à 33 ‰ (EDS 2014), soit une baisse globale de 51 ‰ pendant cette période. La baisse de la mortalité juvénile se poursuit également : son taux est passé de 77 ‰ à 22 ‰, soit une baisse de 71 ‰. Cependant, contrairement à la mortalité infantile, la baisse apparaît moins forte sur la dernière période que sur la période la plus récente. En ce qui concerne la mortalité infanto-juvénile, la baisse qui suit les mêmes tendances se situe à des niveaux intermédiaires : le taux global est passé de 139 ‰ à 54 ‰, soit une baisse de 61 ‰.

Tableau I-6 : Quotients de mortalité des enfants de moins de cinq ans

Nombre d'années ayant précédé l'enquête	Mortalité néonatale (NN)	Mortalité post-néonatale (PNN) ¹	Mortalité infantile (1q0)	Mortalité juvénile	Mortalité infanto-juvénile (5q0)
0-4	19	14	33	22	54
5-9	23	23	46	27	72
10-14	22	27	48	47	94

¹ Calculé par différence entre les taux de mortalité infantile et néonatale.

Source : ANSD. EDS Continue 2014.

I.2.4. MORTALITE DIFFERENTIELLE

Les résultats du tableau 1.7 mettent en évidence des variations importantes de la mortalité des enfants selon la région de résidence de la mère. Ainsi on constate que, quelle que soit la composante de la mortalité considérée, les régions de Dakar, Saint-Louis et Ziguinchor affichent une situation meilleure par rapport aux autres. En effet, entre la naissance et un an exact, les probabilités de décéder sont respectivement de 28 ‰, 33 ‰ et 34 ‰. De même, entre la naissance et le cinquième anniversaire, les quotients de mortalité s'établissent respectivement à 41 ‰, 43 ‰ et 47 ‰.

Par contre, la situation est préoccupante dans les régions de Kolda, Kédougou et Tambacounda, où le risque de décéder avant d'atteindre l'âge d'un an y est estimé respectivement à 71 ‰, 58 ‰ et 56 ‰. Dans ces régions, les risques de décéder avant le cinquième anniversaire sont, respectivement, de 125 ‰, 114 ‰ et 108 ‰. De même, les régions de Sédhiou et Diourbel se caractérisent par une forte mortalité infanto-juvénile avec, respectivement, un quotient de mortalité avant 5 ans de 97 ‰ et 93 ‰.

Tableau I-7 : Quotients de mortalité des enfants selon la région de résidence

Région	Mortalité néonatale (NN)	Mortalité post-néonatale (PNN) ¹	Mortalité infantile (1q0)	Mortalité juvénile	Mortalité infanto-juvénile (5q0)
DAKAR	18	10	28	13	41
ZIGUINCHOR	16	18	34	13	47
DIOURBEL	37	23	60	35	93
SAINT-LOUIS	19	14	33	10	43
TAMBACOUNDA	29	27	56	55	108
KAOLACK	21	18	39	21	59
THIES	29	16	46	18	63
LOUGA	28	15	43	18	60
FATICK	23	16	39	26	64
KOLDA	35	37	71	58	125
MATAM	29	16	46	18	63
KAFFRINE	20	18	38	36	73
KEDOUGOU	34	24	58	60	114
SEDHIOU	24	32	56	44	97

¹ Calculé par différence entre les taux de mortalité infantile et néonatale.

Source : ANSD. EDS Continue 2012/13 et 2014.

Conclusion

A l'heure où, dans le monde, un nombre croissant de pays fait face au spectre de la décroissance démographique, le Sénégal est encore pour longtemps sur une trajectoire d'augmentation forte de sa population, avec le niveau encore élevé de sa fécondité. Aujourd'hui, seule une minorité de pays semble s'engager dans le processus de transition démographique en suivant le modèle classique, sans à-coup, rupture ou retournement de situation. Les crises de tous ordres : économiques, sociales, politiques, sans doute les conflits, influenceront sur la transition sanitaire dans des proportions impossibles à prévoir.

Le niveau de mortalité des enfants a considérablement baissé dans toutes ses composantes au cours des quinze dernières années.

L'occupation territoriale, quant à elle, présente des disparités importantes entre la capitale Dakar et les autres régions. En effet, la région de Dakar qui dispose de la plus petite superficie (542 km² soit 0,3% de la superficie nationale), accueille plus d'un sénégalais sur cinq (23,2% de la population du Sénégal), avec une densité de 5922 habitants au km².

Enfin, la jeunesse doit être au centre de toutes les préoccupations car, aujourd'hui, 62 % des sénégalais ont moins de 25 ans et 70 % moins 30 ans.